



KINNEAR'S MILLS

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

Le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills siège en séance ordinaire ce 6 juillet 2020, à 20 heures par voie de visioconférence. Sont présents à cette visioconférence : Mme Michelle Pageau, MM, Roger Gosselin, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois, formant quorum sous la présidence de M. Paul Vachon, maire.

Absent : M. Michel Breton.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par voie de visioconférence: Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 8 juillet 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et de la directrice générale que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Gosselin, appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers présents : «Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer par visioconférence ».

2020-103

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2020-104

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 et de la séance extraordinaire du 16 juin 2020;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance;
5. Compte-rendu des dossiers actifs de la MRC des Appalaches;
6. Séance publique;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7. Renouvellement Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière;
8. Location du photocopieur;
9. Renouvellement de l'entente entre le Cégep de Thetford et la municipalité de Kinnear's Mills – bibliothèque;
10. Offre de services pour le projet de garage 40 pi X 80 pi;
11. Offre de services pour la rénovation extérieure des bureaux municipaux;

TRANSPORT

12. Proposition d'honoraires professionnels- Assistance technique – Travaux TECQ - SNC Lavalin;
13. Projet domiciliaire – broyage de souches;

AMÉNAGEMENT, URBANISME & ZONAGE

14. Vente aux enchères;
15. Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement sur les traitements des eaux usées des résidences isolées;

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

16. Levée de la séance.

2020-105 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

2020-106 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2020.

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	15 084,00
C0007917	9014-7992 Québec inc.	38 315,22
C0007918	Visa Desjardins (ZOOM)	20,00
C0007919	Héritage Kinneear's Mills (50% pompe)	239,91
C0007920	Claudette Perreault (SAAQ – Trailer)	77,28
C0007921	Colette Gignoux (entente eau)	100,00
C0007922	Petite Caisse	99,65
C0007923	Régie Intermunicipale de la région Thetford	1 265,76
C0007924	Boutique du serrurier inc. (FDT et clés)	205,02
C0007925	Xérox Canada Ltée	863,28
C0007926	Fonds d'information sur le territoire (mutations)	10,00
C0007927	Menuiserie sans nœuds inc. (fenêtre église)	3 161,81
C0007928	Cordonnerie Tout à Neuf inc. (visières covid)	25,27
C0007929	Énergies Sonic inc.	196,10
C0007930	Paquet et Fils	393,04
C0007931	Bleuetière Goulet (Route des vergers)	525,56
C0007932	Ferme Simon Fortin inc. (Route des vergers)	525,56
C0007933	Domaine Custeau (Route des vergers)	475,81
C0007934	Lise Gourdes (Route des vergers)	513,315
C0007935	Kathy Letourneau (Route des vergers)	513,31
C0007936	Stacey Pomerleau (téléphone 4 mois)	232,08
C0007939	Agence du revenu du Canada DAS	1 703,75
C0007940	Ministère du revenu DAS	4 520,05
C0007941	Caisse Desjardins région de Thetford	359,02
C0007942	Industrielle Alliance	273,36
C0007943	Jean-Pierre Turgeon (KM)	324,00
C0007944	MRC des Appalaches	5 931,39
C0007945	Xerox Canada	549,05
C0007946	Plomberie LAC AS inc.	2 727,21
C0007947	Stéphane Champagne (rechargement)	3 495,24
C0007948	Transport Adrien Roy & Filles (abat-poussière)	24 103,84
P2000043	VR Thetford (remorque)	9 793,52
P2000044	Ville de Thetford Mines (Entente incendie)	576,00
P2000045	Service Sanitaires Denis Fortier	6 765,93
P2000046	Le Centre de l'Aspirateur TM Enr.	110,07
P2000047	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P2000048	Mégaburo	110,42
P2000049	Numérique technologies	28,74
P2000050	Rona Inc.	1 072,43
P2000051	C. Jacques électrique inc.	2 203,76
P2000052	Vivaco groupe coopératif (S-Sol loisirs)	1 474,46
P2000053	Canac	140,35
P2000054	C. Jacques Électrique	529,00
P2000055	2861-7389 Québec Inc. (Rick MacRae)	3 265,30
P2000056	Lafontaine inc.	167,96
L2000012	Hydro Québec	1 516,86
L2000013	Bell Canada	421,89
	TOTAL	135 074,50

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC DES APPALACHES**

M. Carl Dubois donne un compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches.

SÉANCE PUBLIQUE

Il est proposé par Mme Michelle Pageau, appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prochaines séances du conseil municipal soient publiques, que le port du masque soit obligatoire et que la distanciation sociale soit respectée durant la période de la pandémie. Un avis public sera affiché au bureau municipal, sur le site internet et le compte facebook de la municipalité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2020-108 RENOUVELLEMENT AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES
FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la contribution au montant de 25 \$ pour être membre de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour la saison 2020-2021.

2020-109 PHOTOCOPIEUR

Deux entreprises ont soumissionné pour la location d'un photocopieur :

XEROX : AltaLink C8145 W/Tandem Tray au coût de location mensuelle de 170,22 \$ plus taxes. Le coût d'impression mono : 0,0075 \$ et couleur : 0,0550 \$. Le terme de la location est de 60 mois.

MÉGABURO : Canon iRA-C5540i III au coût de location mensuelle de 183,18 \$ plus taxes. Le coût d'impression mono : 0,008\$ et couleur : 0,06\$. Le terme de la location est de 60 mois. L'installation du système informatique n'est pas inclus (65 \$ de l'heure).

Il est proposé par Mme Michelle Pageau appuyé par M. Roger Gosselin d'accepter la soumission de Xerox pour la location du photocopieur.

**2020-110 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE ENTRE LE CEGEP DE
THETFORD ET LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS -
BIBLIOTHÈQUE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente entre le Cégep de Thetford et la Municipalité de Kinnear's Mills pour l'accès à toutes les succursales du réseau des bibliothèques publiques de Thetford et acceptent les frais liés par cette entente.

Que les membres de ce conseil autorisent Monsieur Paul Vachon, maire et Madame Claudette Perreault, directrice générale, secrétaire-trésorière à signer le renouvellement du protocole d'entente.

Le réseau des bibliothèques publiques de Thetford comprend la Bibliothèque de la Polyvalente de Black Lake, la Bibliothèque du Cegep, la Bibliothèque l'Hiboucou et la Bibliothèque de l'Amitié. Tous les citoyens de la Municipalité qui souhaiteront devenir membres pourront le faire gratuitement.

ADOPTÉE

2020-111 OFFRE DE SERVICES POUR LE PROJET DE GARAGE DE 40 X 40 VERSUS UNE OPTION DE 40 X 80 DE ERIC ST-LAURENT DESIGN ARCHITECTURAL

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels de Eric St-Laurent, design architectural, pour la conception d'un plan préliminaire, d'un plan de construction, des honoraires d'ingénieur et 6 copies de dessins structure, coordination ing. pour le projet de construction d'un garage de 40 X 40 versus une option de 40 X 80 sur un terrain appartenant à la municipalité de la rue Guy. Les honoraires pour la réalisation de ce mandat seront de 3 060 \$ plus taxes.

2020-112 OFFRE DE SERVICES POUR LA RÉNOVATION EXTÉRIEURE DES BUREAUX MUNICIPAUX DE ERIC ST-LAURENT DESIGN ARCHITECTURAL

Il est résolu à la majorité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels de Eric St-Laurent, design architectural, pour la conception d'un plan préliminaire et d'un plan de construction pour la rénovation extérieure des bureaux municipaux. Les honoraires pour la réalisation de ce mandat seront de 1 300 \$ plus taxes.

Pour : 3
Contre : 1

TRANSPORT

2020-113 PROPOSITION D'HONORAIRES PROFESSIONNELS- ASSISTANCE TECHNIQUE – TRAVAUX TECQ - SNC LAVALIN

Sujet reporté à une séance subséquente.

2020-114 PROJET DOMICILIAIRE OSGOOD – BROYAGE DE SOUCHE

Quatre entreprises ont soumissionné pour le broyage de souche au projet domiciliaire Osgood :

Rapterre Inc. : 21 400 \$ plus taxes « peigne le sol et arrache les souches, mets en andain les résidus pour le broyage complet sur place en paillis qui peut être récupéré »;

Broyage KC2 S.E.N.C. : 11 210,22 \$ plus taxes « Deux machines qui broient jusqu'à 16 pouces dans le sol »;

2861-7389 QC INC. (Rick MacRae) : 15 200 \$ plus taxes « Peigne et arraches les souches, sort les résidus du site et creuse un fossé de ligne »;

Roy Débroussailleur : 8 000 \$ à 10 000 \$ plus taxes « Une machine qui broie jusqu'à 6 pouces dans le sol ».

Il est proposé par Mme Michelle Pageau appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Roy Débroussailleur au montant de 8 000 \$ à 10 000 \$ plus taxes pour le broyage de souche au projet domiciliaire Osgood.

AMÉNAGEMENT, URBANISME & ZONAGE

2020-115

VENTES AUX ENCHÈRES

ATTENDU l'appel de proposition en regard des quatre (4) terrains résidentiels situés sur Place Harriet-Wilson;

ATTENDU la réception de l'offre en regard au terrain sur Place Harriet-Wilson et ce, dans le délai imparti, à savoir :

Madame Carolane
Monsieur Anthony Côté

Lot résidentiel aux enchères : 4 913 573 ayant l'adresse d'immeuble suivante : 125, Place Harriet-Wilson

Montant offert : 1 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Carl Dubois et appuyé par M. James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'offre énumérée ci-dessus soit acceptée.

QUE le tout soit conforme aux conditions stipulées dans l'avis public et le formulaire en regard de cet appel de propositions pour la vente desdits terrains et de la résolution 2020-101.

QUE la vente du terrain soit faite sans garantie légale et que les frais de notaire et/ou d'arpenteur si requis soient à la charge de l'acheteur.

QUE le maire et/ou la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisé, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de Kinnear's Mills l'acte notarié ou tout autre document à l'égard de cette vente.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT SUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES

La directrice générale dépose le rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement sur le traitement des eaux usées des résidences isolées. Le dossier sera discuté lors d'une réunion de travail avec les membres du conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Sujets discutés avec M. Richard St-Pierre :

- La vitesse excessive de véhicules dans le village - Sécurité + Bruits + Manque de civisme.
- La baignade dans la rivière Osgood - Sécurité - Distanciation - Civisme - Respect de la propriété privée.

Un suivi sera fait par la directrice générale.

Demande de M. Alain Vachon concernant les services disponibles sur le 1^{er} rang.
Un suivi sera fait par la directrice générale.

Demande du Camping Soleil pour une rencontre avec le conseil municipal concernant le projet domiciliaire Osgood et sur différents sujets. Une rencontre sera cédulée dans les prochains jours.

2020-116

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 41.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon
Maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault
Directrice générale / secrétaire-trésorière